



# Charte ÉTHIQUE

# Sommaire

PRÉAMBULE	3
NOTRE CHARTE ÉTHIQUE	5
<b>1. INTÉGRITÉ ENVERS NOS COLLABORATEURS ET L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>6</b>
1.1 Égalité des chances et respect des droits de l'homme	7
1.2 Santé et sécurité	7
1.3 Respect de l'environnement	7
1.4 Protection des données à caractère personnel	7
<b>2. INTÉGRITÉ DANS NOTRE PRATIQUE DES AFFAIRES</b>	<b>8</b>
2.1 Des relations clients sincères et durables	9
2.2 Le respect du libre jeu de la concurrence	9
2.3 Prévention des situations de conflits d'intérêts	9
2.4 Lutte contre la corruption et le trafic d'influence	10
2.5 Cadeaux et invitations d'affaires	10
2.6 Mécénat et sponsoring	10
<b>3. INTÉGRITÉ FINANCIÈRE</b>	<b>11</b>
3.1 Régularité des comptes et des informations financières	12
3.2 Lutte contre le blanchiment d'argent	12
3.3 Prévention du délit d'initié	12
<b>4. PROTECTION DU PATRIMOINE DE L'ENTREPRISE</b>	<b>13</b>
4.1 Confidentialité des informations sensibles	14
4.2 Protection des actifs	14
<b>5. PROCÉDURE D'ALERTE</b>	<b>15</b>

# Préambule



*Jérôme de Metz*

Président du Conseil  
d'Administration



La réussite de notre Groupe est intimement liée à son histoire, ses valeurs et sa culture sur lesquelles il s'est toujours appuyé pour grandir.

... Chaque jour, nous devons faire preuve de discernement, d'intégrité, de responsabilité et de transparence dans nos activités. Cette culture d'entreprise nous lie tous.

Elle est essentielle pour accompagner la transformation du Groupe, poursuivre son développement et être digne de la confiance que nous apportent nos clients, nos fournisseurs, nos concessionnaires et tous nos partenaires.

La position de leader du Groupe Beneteau lui confère des obligations d'exemplarité professionnelle, ainsi que d'engagement dans la société. La présente Charte éthique énonce les grands principes de déontologie qui constituent un référentiel de valeurs fondamentales et de principes directeurs.

... En tant qu'entreprise et en tant qu'employeur, le Groupe Beneteau doit être exemplaire et adopter les standards les plus élevés en matière d'intégrité.

Cette Charte éthique s'applique à chacun d'entre nous, quelle que soit sa fonction.



*Hervé Gastinel*

Directeur général



*Claude Brignon*

Président  
du Comité d'Éthique



Le respect des lois locales, l'application de standards élevés, l'attachement à des relations sociales de qualité, l'emploi de nos ressources avec responsabilité sont des principes que le Groupe s'est toujours employé à respecter dans chacune de ses actions. La Charte éthique doit guider nos choix et nos attitudes. Lisez-la, faites-la vivre et faites-la respecter partout.

... Nous veillerons à ce que nos valeurs et nos grands principes soient respectés et comptons sur vous tous pour les placer au cœur de notre action.

# Nos valeurs

## La passion

**Elle anime chaque jour les hommes et les femmes du Groupe Beneteau**

Dans le bateau comme dans l'habitat de loisirs, la passion de nos collaborateurs se manifeste à la fois dans nos produits, dans notre savoir-faire artisanal et dans notre agilité industrielle. Être capable de répondre à tous les usages, à toutes les expériences, créer la diversité de modèles dans lesquels se reconnaissent nos clients et leur permettre ainsi de vivre leurs rêves, voici ce qui constitue une des principales forces de nos collaborateurs. La passion libère nos énergies et notre capacité créative. Elle habite notre savoir-faire unique et nous pousse à entreprendre. Elle nous pousse à maximiser la satisfaction de nos clients et à les servir au mieux, où qu'ils se trouvent dans le monde.

## La transmission

**Une valeur forte qui signifie pour nous l'authenticité, l'humilité et le devoir d'emmener plus loin et plus haut le Groupe et ses clients**

Benjamin Bénéteau et les générations d'aventuriers qui ont rejoint le Groupe au fil des 130 ans de son existence, nous ont légué des savoir-faire uniques, une exigence sans concession, le goût de l'indépendance, le respect de chacun et l'envie d'avancer. Plus important encore, ils nous ont fait les dépositaires d'une ambition : faire connaître au plus grand nombre l'émotion de la liberté. Recevoir autant que transmettre : nous sommes indéfectiblement tournés vers cet horizon.

## La conquête

**Plus qu'une valeur, cet ADN venu de la mer habite chacun de nos actes et arbitre chacune de nos décisions**

S'il appartient à chacun de mesurer son degré d'engagement, nous avons choisi le nôtre depuis longtemps en bannissant les mots « impossible » et « jamais ». Leadership mondial de la voile, pari réussi du moteur, élargissement des gammes, développement à l'international, ouverture vers l'habitat de loisirs, transformations digitales, créations de nouveaux services pour simplifier la pratique et l'usage... ne sont que quelques marques de cet esprit de conquête qui fait de nous un acteur sans aucun semblable. La conquête est l'art de déplacer les frontières : c'est l'âme du Groupe Beneteau.

## L'audace

**Elle irrigue l'histoire du Groupe et soutient sa croissance**

Du premier sardinier à moteur en 1910 à l'interface digitale universelle SHIP CONTROL en 2017 puis au lancement du premier monocoque de série équipé de foils Figaro Beneteau 3 en 2018, notre histoire est jalonnée par les innovations, petites et grandes. Anticiper les attentes, développer les matériaux les plus innovants, concevoir des produits performants au meilleur coût... depuis plus de 130 ans, innover et améliorer les performances guident toutes les marques du Groupe. Architecture, design, technologie, process, production, matériaux, services... plus qu'un état d'esprit, l'innovation nous permet d'être précurseurs dans tous les domaines. Pour nous, cela signifie cultiver l'audace des nouveaux chemins, l'audace de conquérir au bon moment et aussi la capacité de fidéliser nos clients en suscitant l'émerveillement.

Ces valeurs profondément ancrées au sein du Groupe Beneteau font ressortir sa volonté d'avancer, d'aller toujours plus loin, tout en restant humble, intègre et en conservant des pratiques éthiques.

# Notre Charte éthique

## **QU'EST-CE QUE LA CHARTE ÉTHIQUE ?**

La Charte éthique énonce les grands principes de comportements individuels et collectifs qui doivent nous guider au quotidien, dans l'exercice de nos fonctions. Elle constitue un référentiel de valeurs fondamentales.

## **À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?**

La Charte éthique s'applique à tous les collaborateurs du Groupe, quels que soient leurs fonctions ou leurs titres. Elle s'applique également aux filiales et à toutes entités gérées ou contrôlées par le Groupe.

## **COMMENT L'UTILISER ?**

S'agissant de nos fournisseurs, de nos clients et d'autres partenaires commerciaux, un code est établi de façon à leur communiquer les attentes du Groupe en termes d'éthique. Ce code, dit Code de conduite, définit les comportements à adopter, les attitudes à favoriser et celles à proscrire.

La Charte éthique est disponible en langue française, anglaise, italienne, polonaise et slovène. Elle est disponible sur le site internet institutionnel du Groupe Beneteau.

[beneteau-group.com](http://beneteau-group.com)

# 1. *Intégrité*

ENVERS NOS COLLABORATEURS  
ET L'ENVIRONNEMENT



## 1.1 ÉGALITÉ DES CHANCES ET RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Le Groupe Beneteau s'attache à assurer l'égalité des chances et de traitement en matière de recrutement, promotion, formation professionnelle, conditions de travail et protection sociale sans considération d'origine ethnique, de sexe, de handicap, d'âge, d'orientation sexuelle ou d'opinions religieuses ou politiques. Afin de rendre effective l'égalité des chances, il poursuit également des actions en faveur des personnes en situation de handicap et de restrictions professionnelles.

Le Groupe Beneteau lutte contre le harcèlement moral et sexuel afin de garantir un environnement de travail sain dans lequel chaque collaborateur est en mesure de réaliser son plein potentiel.

Le Groupe Beneteau garantit un environnement de travail qui tient compte de la diversité des individus, encourage l'initiative personnelle et offre des possibilités de développement et d'évolutions professionnelles. Le Groupe Beneteau veille à collaborer avec les instances de représentation du personnel dans les entités où elles sont présentes.

Le Groupe Beneteau encourage les employés à partager leurs idées pour améliorer l'entreprise. Les idées novatrices dans tous les domaines sont bienvenues.

Le Groupe Beneteau lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans ses relations aux tiers en les faisant adhérer à ses bonnes pratiques répertoriées dans les différents documents contractuels et le Code de conduite.

## 1.2 SANTÉ ET SÉCURITÉ



*Préserver l'intégrité physique et la sécurité de chacun de nos collaborateurs est une valeur absolue.*

**Hervé GASTINEL**  
Directeur général

La santé et la sécurité des collaborateurs sont au cœur de l'organisation des opérations du Groupe Beneteau.

Le Groupe Beneteau s'est engagé à garantir un environnement de travail sûr à toutes les personnes (collaborateurs et prestataires) travaillant sur ses sites de production et dans les espaces de bureaux ainsi qu'à ses clients et à ses visiteurs.

Pour préserver la santé et la sécurité de tous, le Groupe Beneteau interdit formellement l'introduction et la consommation de boissons alcoolisées et de substances psychotropes dans les locaux de l'entreprise.

Il est également interdit de fumer dans l'enceinte des sites de production, à l'exception des locaux prévus à cet effet.

## 1.3 RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Conscient de l'impact environnemental de ses activités industrielles et de ses produits, le Groupe Beneteau a mis en œuvre une démarche environnementale qui repose sur deux engagements majeurs:

- Diminuer les impacts environnementaux des activités,
- Limiter l'empreinte écologique des produits.

Ces enjeux correspondent aux objectifs du programme de management environnemental déployé dans le cadre des certifications ISO 14001 et ISO 50001.

## 1.4 PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Chacun a droit à ce que les données le concernant soient protégées (données qui permettent d'identifier une personne physique ou de la rendre identifiable: nom, prénom, e-mail, numéro de téléphone, adresse IP...).

Le Groupe Beneteau s'engage à collecter et à traiter les informations à caractère personnel de manière loyale et transparente et à les conserver en toute sécurité dans le respect de la réglementation en vigueur.

2.

# *Intégrité*

DANS NOTRE PRATIQUE  
DES AFFAIRES





## 2.1 DES RELATIONS CLIENTS SINCÈRES ET DURABLES



**Annette ROUX**

Administrateur de Beneteau SA et Présidente de la Fondation Beneteau

*Nos clients ont été et sont toujours nos meilleurs inspireurs. Ce sont eux qui nous ont amenés à évoluer, à faire des bateaux de plus en plus grands, à suivre leurs aspirations, et ce fut un travail commun extrêmement intéressant qui a permis de voir la naissance d'un nouveau secteur.*

Le Groupe Beneteau n'a de cesse d'innover, de créer, de s'améliorer afin d'atteindre l'excellence. Donner plus de satisfaction et de plaisir aux clients est un devoir pour le Groupe. Pour se faire, garantir la sécurité et la qualité de nos produits est indispensable.

Il incombe à chaque collaborateur d'y veiller.

## 2.2 LE RESPECT DU LIBRE JEU DE LA CONCURRENCE

L'esprit de conquête qui anime le Groupe Beneteau se développe dans le strict respect du libre jeu de la concurrence.

Les relations qu'entretient le Groupe Beneteau avec ses fournisseurs reposent sur des principes d'impartialité, de loyauté, d'intégrité, de confidentialité et de professionnalisme. Le Groupe s'engage également à respecter les droits de propriété intellectuelle et de secret industriel de ses fournisseurs.

Le choix des fournisseurs et l'achat de biens et de services sont assurés par des fonctions spécifiques de l'entreprise basées sur des évaluations objectives de légalité, de compétitivité, de qualité, de réputation et de prix.

Les fournisseurs du Groupe Beneteau doivent apporter des garanties quant à la qualité des biens et services délivrés et aux conditions de travail basées sur le respect des droits humains fondamentaux, des conventions internationales et des lois applicables.

## 2.3 PRÉVENTION DES SITUATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le Groupe Beneteau occupant une position de leader sur le marché de la plaisance et de l'habitat, il est nécessaire d'être particulièrement vigilant à ce type de conflit.

Les collaborateurs doivent prévenir ou éviter toute situation créant ou pouvant créer un conflit réel ou apparent entre leurs intérêts personnels et ceux du Groupe Beneteau. L'intérêt personnel doit être compris au sens large du terme puisqu'il concerne aussi bien les intérêts personnels du collaborateur que ceux de toute personne physique ou morale de son entourage.

## 2.4 LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LE TRAFIC D'INFLUENCE

Le Groupe Beneteau s'oppose fermement à toutes formes de corruption, dont les pots-de-vin et s'engage à respecter la législation en vigueur en matière de lutte contre la corruption.

Nous attendons de tous nos collaborateurs qu'ils n'acceptent, ni ne proposent dans l'exercice de leurs fonctions, directement ou indirectement, de versements d'argent, de cadeaux, de services ou tout type d'avantages à ou par des fonctionnaires, des hommes politiques, des partis politiques ou toutes autres personnes physiques ou morales, pour obtenir de ces personnes qu'elles accomplissent ou s'abstiennent d'accomplir un acte qui relève de leurs activités ou fonctions.

Le Groupe Beneteau met en place des formations afin de sensibiliser ses collaborateurs les plus exposés aux risques de fraude et corruption.

## 2.5 CADEAUX ET INVITATIONS D'AFFAIRES

Les cadeaux et invitations d'affaires désignent la proposition, la sollicitation ou le financement, direct ou indirect, de cadeaux et autres avantages au bénéfice d'un tiers ou d'un partenaire commercial.

Les cadeaux et invitations peuvent influencer une prise de décision. Pour que chaque collaborateur puisse agir en toute indépendance, ce type de pratique est autorisé uniquement dans une limite définie par le Code de conduite du Groupe, dans le cadre de pratiques commerciales légitimes et dans le respect des lois et usages.

## 2.6 MÉCÉNAT ET SPONSORING

Les convictions humanistes du Groupe Beneteau le poussent à s'engager auprès de la collectivité. Pour éviter tout abus, la charte sponsoring et mécénat du Groupe définit les règles dans ce domaine.

3.  
*Intégrité*  
FINANCIÈRE



### **3.1 RÉGULARITÉ DES COMPTES ET DES INFORMATIONS FINANCIÈRES**

Il est important pour le Groupe Beneteau d'entretenir une relation de confiance avec ses actionnaires et ses partenaires au-delà des obligations réglementaires. De ce fait, le Groupe s'applique à garantir la fiabilité des informations comptables et financières en toute transparence. Il est nécessaire que les informations financières et comptables soient exactes, complètes et donnent une image fidèle des opérations réalisées.

### **3.2 LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT**

Le Groupe Beneteau lutte contre le blanchiment d'argent en mettant en place des processus permettant d'avoir une assurance raisonnable quant à la licéité des fonds.

Par cela, il est important de bien connaître ses clients et d'être extrêmement vigilant à l'égard de commandes ou de paiements inhabituels.

### **3.3 PRÉVENTION DU DÉLIT D'INITIÉ**

Le Groupe Beneteau ne souhaite pas restreindre la liberté de ses collaborateurs de réaliser des investissements personnels d'achat d'actions BENETEAU S.A. Cependant il faut strictement respecter l'esprit des règles concernant les délits d'initiés.

Chaque collaborateur et mandataire social du Groupe Beneteau bénéficiant d'informations dites privilégiées doivent être conscients qu'il peut tomber sous le coup de la législation sur les délits d'initiés.

Les informations privilégiées sont définies par la loi comme des informations qui n'ont pas été rendues publiques et qu'un investisseur raisonnable serait susceptible d'utiliser comme l'un des fondements de ses décisions d'investissement. Ces informations peuvent porter sur le Groupe, ses clients, ses fournisseurs et toute société en contact avec le Groupe.

4.  
*Protection*  
DU PATRIMOINE  
DE L'ENTREPRISE



#### 4.1 CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS SENSIBLES

Chaque collaborateur doit garder confidentielles les informations portées à sa connaissance, non connues du public et, dont la divulgation pourrait nuire au Groupe. Les informations sensibles transmises par nos fournisseurs, nos clients ou d'autres partenaires doivent également être protégées.

Celles-ci ne peuvent être communiquées à un tiers que dans les cas prévus par la loi.

Cette obligation de confidentialité ne disparaît pas après le départ d'un collaborateur du Groupe.

#### 4.2 PROTECTION DES ACTIFS

Les actifs du Groupe comprennent à la fois les biens corporels (tels que les bâtiments, les machines et biens) et les biens incorporels (tels que la propriété intellectuelle, les plans, les données technologiques) de celui-ci.

Les actifs du Groupe Beneteau ne doivent être utilisés qu'à des fins professionnelles.

Chaque collaborateur doit veiller à ne pas faire une mauvaise utilisation, détériorer, gaspiller ou voler les ressources du Groupe. De telles pratiques sont préjudiciables au Groupe tant sur le plan économique que sur le plan opérationnel.

5.  
*Procédure*  
D'ALERTE



Le Groupe Beneteau met en place un dispositif d'alerte. Celui-ci doit permettre à l'ensemble des collaborateurs du Groupe de signaler tout comportement contraire à la présente Charte éthique.

Chaque collaborateur peut, dans le respect des règles applicables au pays où il réside et exerce son activité, faire état librement à son supérieur hiérarchique ou à son référent ressources humaines de ses inquiétudes concernant d'éventuelles pratiques illicites ou contraires à l'éthique.

Aucune sanction ni mesure de discrimination ne sont appliquées à l'égard du collaborateur à condition qu'il ait agi de bonne foi, sans intention de nuire, même si les faits faisant l'objet de l'alerte devaient s'avérer inexacts ou ne donner lieu à aucune suite.

Les personnes visées par l'alerte en sont informées dès que possible sous réserve de l'engagement de mesures d'instruction préalables éventuellement nécessaires. Elles disposent d'un droit de rectification et/ou de suppression des données les concernant et apparaissant comme inexacts, incomplètes, équivoques ou périmées.

Toute alerte faisant apparaître un comportement contraire à l'éthique du Groupe donne lieu à des actions correctives et/ou des sanctions disciplinaires et/ou des poursuites judiciaires.



GROUPE  BENETEAU

[beneteau-group.com](http://beneteau-group.com)

GROUPE BENETEAU

Beneteau S.A. - 16 boulevard de la Mer - CS 43319 - 85803 Saint Gilles Croix de Vie - FRANCE

Tel +33 (0)2 51 26 88 50 - Fax +33 (0)2 51 26 88 64